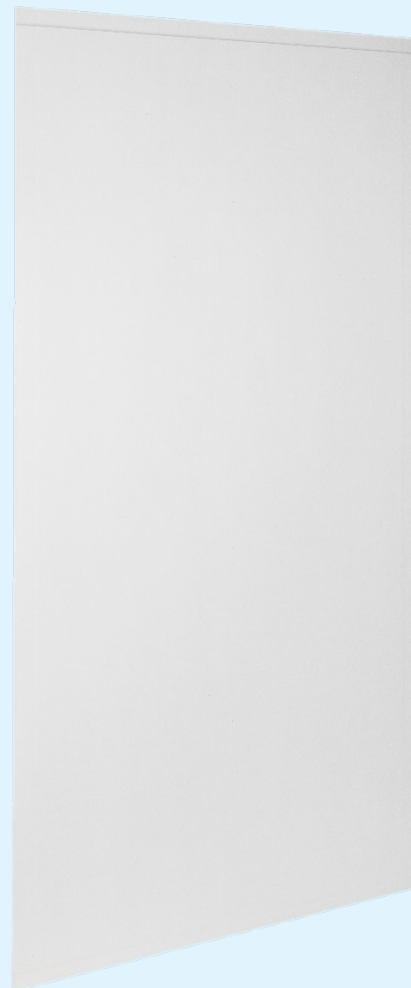




Fiche Technique Produit

2026-03

K134BA.fr



DESCRIPTION DU PRODUIT

Knauf HORIZON 4 de la gamme Knauf Horizon 4 est une plaque retravaillée d'épaisseur 12,5mm conforme à la norme NF EN 14190 :2014, constituée d'un parement ivoire sur la face visible. La plaque dispose de 4 bords amincis ce qui évite le relèvement des fourrures en about de plaque et facilite le traitement des joints.

DOMAINE D'EMPLOI

Knauf HORIZON 4 de la gamme Knauf Horizon 4 est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de plafonds, cloisons distributives (au-delà de 2.50m de haut), cloisons séparatives (au-delà de 2.50m de haut), dans :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA - EB

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme : NF EN 14190:2014
- DoP : EN14190-110109_0001
- Certificat NF : Oui
- Label Zone Verte Excell : Oui
- Mise en œuvre selon :
 - NF DTU 25.41

Build on us.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Type selon EN	-	-	NF EN 14190
Réaction au feu Euroclasse	-	A2-s1, d0	NF EN 1350-1
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m ²	Approx. 8,7	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords amincis	NF EN 520
Profil des bords transversaux	-	Bords amincis	NF EN 520
Largeur	mm	1200	-
Tolérance largeur	mm	+0/-4	NF EN 520
Tolérance longueur	mm	+0/-5	NF EN 520
Épaisseur	mm	12,5	-
Tolérance épaisseur	mm	+0.4/-0.4	NF EN 520
Tolérance équerrage	mm par m de largeur	≤ 2.5	NF EN 520
Perméance à la vapeur d'eau μ sec	-	10	EN ISO 10456
Perméance à la vapeur d'eau μ humide	-	4	EN ISO 10456
Conductivité thermique λ	W/(m·K)	0,25	EN ISO 10456
Masse volumique	kg/m ³	≥ 680	NF EN 520
Dureté superficielle	-	Standard	-
Diamètre empreinte	mm	≤ 20	NF EN 520

KNAUF

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.